

URPS Infirmiers Océan Indien : agir pour la santé mentale et la prévention des violences

À La Réunion, l'URPS Infirmiers Océan Indien est porté par une dynamique d'innovation incarnée par des infirmiers libéraux engagés. Sous l'impulsion d'Anne-Laure Albisetti, infirmière libérale depuis seize ans et présidente de l'URPS, l'Union développe de nombreux projets au cœur des enjeux de santé publique actuels notamment en santé mentale et dans la prévention des violences intrafamiliales.

Santé mentale : trois projets pour mieux accompagner les Idel

Face à l'augmentation des prises en charge de patients en souffrance psychique, l'URPS a d'abord voulu objectiver la situation. En 2024, elle a mené une enquête auprès des infirmiers libéraux de l'île. Les résultats sont sans appel : 99 % d'entre eux accompagnent régulièrement des patients atteints de troubles psychiatriques. Schizophrénie, dépression, troubles bipolaires, gériatrie-psychiatrie..., les profils sont variés, mais les difficultés se recoupent : patients non stabilisés, peur de l'agression, rémunération inadaptée et insuffisamment valorisée ou encore accompagnement chronophage et non rémunéré des aidants en difficulté. Partant de ce constat, l'URPS a bâti une stratégie autour de trois projets complémentaires visant à renforcer les compétences et la reconnaissance des Idel.

Le repérage précoce des troubles psychiques

Le premier projet repose sur une expérimentation inédite de repérage précoce menée par les infirmiers libéraux.

Financé par l'Agence Régionale de Santé de La Réunion, ce dispositif vise à permettre aux Idel d'identifier, lors d'un entretien structuré, les premiers signes de troubles psychiques chez des patients n'ayant pas déjà intégré un parcours de santé mentale. Ainsi, des infirmiers libéraux volontaires ont été formés aux premiers secours en santé mentale (PSSM) et à l'utilisation de la grille d'évaluation MINI. Grille qui permet d'identifier les symptômes témoignant d'une souffrance psychique et sur laquelle l'infirmier s'appuie pour évaluer le niveau de criticité et ainsi l'orienter vers la structure ou le professionnel de santé adapté. Chaque entretien dure en moyenne une trentaine de minutes et est rémunéré à hauteur de 31,50 €, par analogie à la rémunération du bilan de prévention DOM. L'expérimentation est en cours depuis le 06 octobre 2025, pour une durée de trois mois et prévoit l'inclusion de 120 patients. Un article scientifique sera rédigé à l'issue de la période d'expérimentation afin d'en tirer les conclusions voire d'envisager la généralisation. Pour Anne-Laure Albisetti, « ce projet montre que les Idel peuvent jouer un rôle clé dans la prévention des décompensations psychiatriques, à condition d'être outillés et reconnus ».

Bien sûr, quelques obstacles sont venus ralentir le déploiement de ce projet. Anne-Laure explique qu'il a fallu près d'un an pour trouver un consensus avec les psychiatres, parfois réticents à confier ce rôle aux infirmiers libéraux et à trouver un consensus sur la grille à utiliser. Des difficultés techniques sont également apparues, notamment pour assurer la communication entre les Idel et les CMP via des messageries sécurisées de santé (MSS).



Anne-Laure Albisetti

La recherche en santé mentale

Le deuxième projet vise à inscrire cette dynamique dans une démarche scientifique. L'URPS Océan Indien s'est engagée dans une démarche de recherche en santé mentale afin de mesurer l'impact des nouvelles pratiques infirmières sur le repérage et l'orientation des patients. Pour ce projet, l'organisation s'est appuyée sur l'expertise d'une infirmière libérale titulaire d'un diplôme universitaire en méthodologie de recherche. Entièrement financée sur les fonds propres de l'URPS, cette recherche a dû momentanément être suspendue dans l'attente de financements complémentaires.

Un programme d'éducation thérapeutique pour les aidants

Le troisième projet concerne la création d'un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) en santé mentale. Une initiative qui ne cible pas seulement les patients, mais aussi leurs aidants.

À ce jour, les programmes d'ETP existants se concentrent sur des pathologies psychiatriques précises. L'URPS souhaite aller plus loin en incluant l'ensemble des affections psychiatriques relevant de l'ALD 23. Ce projet s'est cependant heurté à une difficulté : l'inclusion d'un médecin formé à l'ETP. L'URPS a sollicité l'appui de l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale) pour faciliter l'adhésion d'un médecin psychiatre formé en ETP, condition sine qua non pour le développement régional d'un programme ETP.

Lutte contre les violences : de la sensibilisation à l'action collective

Autre priorité pour la Présidente de l'URPS Infirmiers Océan Indien : la lutte contre les violences intra-familiales. Sous l'impulsion d'Anne-Laure Albisetti, elle-même ancienne victime de violences conjugales, l'URPS a développé le podcast « Les soignants face à la violence¹ ».

Depuis quatre ans, les épisodes, d'environ quarante minutes, abordent des thématiques variées : repérage des victimes, violences sur enfants, personnes âgées, handicapées ou encore cyberviolences... Ce podcast s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé. Il a pour ambition d'outiller les soignants pour détecter les signaux et leur donner les ressources nécessaires pour agir.

La diffusion de ce podcast a eu un effet boule de neige. En effet, il a donné lieu à des sessions de sensibilisation organisées sur toute l'île, à destination des infirmiers, médecins, kinés, sage-femmes, podologues, psychologues mais aussi gendarmes, élus locaux, agents municipaux et autres acteurs de terrain. Une approche transversale qui illustre la capacité de l'URPS à fédérer autour d'un enjeu de santé publique majeur.

Mais le podcast a aussi rencontré un fort écho médiatique et institutionnel. Le témoignage d'Anne-Laure a été relayé dans le livre *125 et des milliers* de Sarah Barukh, ainsi que dans les documentaires *Vivante(s)* (Canal +) et dans la série vidéo *La vie sera belle*. De ces collaborations est né un nouveau projet : la formation et l'accompagnement de référentes « violences conjugales » dans les entreprises réunionnaises, en partenariat avec Canal + et le Club Innovons Pour l'Emploi (CIPE). Ces référentes, formées et identifiées, ont pour mission d'accompagner et d'orienter les victimes vers les structures adaptées. Un dispositif particulièrement pertinent à La Réunion, deuxième département le plus touché, avec 12,3 passages en gendarmerie par jour, pour violences conjugales.

Donner du sens à l'engagement infirmier

Pour Anne-Laure, ces projets traduisent une même conviction : les URPS sont des leviers d'innovation et de modernisation du système de santé. « *S'engager à l'URPS m'a permis de redonner du sens à mon métier d'infirmière libérale, de prendre de la hauteur pour mettre en évidence la place de l'Idel dans le système de santé.* », confie-t-elle. À travers ces différentes initiatives, l'URPS Infirmiers Océan Indien montre bien que les infirmiers libéraux sont des acteurs incontournables du système de santé, capables d'allier raisonnement clinique, écoute active et engagement dans les expérimentations.

1. Les soignants face à la violence - Podcast de l'URPS Océan Indien